

## **Intervention Danielle Faure**

### **réunion publique du 9 mars 2020**

Je ne vais pas ce soir dérouler devant vous l'intégralité de notre projet municipal. Les Déoloises et les Déolois ont pu en prendre connaissance au travers des expressions écrites que nous avons distribuées (un premier tract suivi d'un 4 pages). Et pour celles et ceux qui en ont la possibilité et qui le souhaitent il figure sur notre site internet Demaindeols.fr. Notre page Facebook est aussi disponible. Elle donne une bonne part de l'actualité de notre campagne ainsi que quelques éléments particuliers de notre projet.

Je vous dirai quand même quelques mots du contenu de ce projet. Les membres de notre liste qui m'entourent pourront le faire également dans le cadre de nos échanges après mon intervention.

Mais je veux d'abord évoquer le contexte dans lequel nous sommes et expliquer quelles sont justement les racines de notre projet.

### **1) Contexte général et contexte local : des liens étroits**

La réalité vécue par les millions de citoyens est celle d'une société malade.

Malade d'abord et avant tout des politiques d'injustice sociale que ce pouvoir Macroniste pousse dans des extrémités inégalées. Sa servitude au monde des puissants et de la haute finance n'a d'égal que ses entreprises de laminage de tous les conquies sociaux, d'étranglement des services publics utiles aux populations, de dégradation des conditions de vie du plus grand nombre.

C'est une société qui est malade aussi de sa démocratie. Une fois les élections passées, c'est le mépris et l'ignorance des besoins des citoyens qui dominant et les promesses électorales qui s'envolent.

Le résultat c'est que le débat démocratique de fond sur les enjeux et les points de vue disparaît.

Il disparaît sous un flot démagogique de phrases creuses et de grands mots – en ce moment ce sont les mots pôle et attractivité qui ont la faveur des politiciens. Ils sont très pratiques pour ne pas répondre aux enjeux de la vie réelle des citoyens.

Il disparaît sous l'emprise des entreprises de communication qui manipulent les mots sur papier glacé ;

Il disparaît derrière la personnalisation de candidats promus au rang d'homme (ou de femme) providentiel. Et si vous jetez un œil sur les panneaux d'affichage électoraux et les affiches des deux listes à Déols, vous verrez quelque chose de très révélateur : d'un côté il n'y a que la photo de M. Fleuret avec la simple mention Déols 2020 ; de l'autre la photo d'une équipe et les thèmes du projet qui sont mentionnés.

Le débat démocratique disparaît donc jusqu'à conduire un nombre considérable de nos concitoyens à se détourner des enjeux de choix politiques et à ne plus aller voter. Pour mémoire lors des dernières élections municipales 41% des déolois ne se sont pas rendus aux urnes.

Mais soyons plus clair encore : c'est la démocratie elle-même qui est mise en cause dans notre pays :

- quand la répression policière est la seule réponse d'Etat aux revendications et aux manifestations populaires,
- et quand le 49-3 est l'arme ultime et anti-démocratique d'un gouvernement désavoué sur sa réforme des retraites ;

Cette réforme, il faut en parler ici car elle a toute sa place dans la campagne des élections municipales : elle va appauvrir les retraités, prolonger la vie au travail et avoir pour conséquence une dégradation des conditions de vie. **Et ce sont les communes qui vont devoir prendre en charge un nombre croissant de situations sociales difficiles.**

C'est la raison pour laquelle, il nous semble légitime que les candidats aux fonctions de maire fassent la clarté devant la population dont ils briguent le mandat, sur la réforme du gouvernement de M. macron et de sa majorité parlementaire.

Pour nous c'est clair : nous sommes contre cette réforme injuste et pour dire les choses de manière plus générale : nous ne sommes pas « macron compatibles » ! Et nous avons dit et écrit que, si nous étions majoritaires, nous ne serions pas les traducteurs muets de mesures gouvernementales – mais aussi communautaires - qui lamineraient les communes et leurs moyens et/ou aggraveraient les conditions de vie de nos concitoyens.

Manifestement ce n'est pas la philosophie de nos adversaires dans cette élection remarquablement discrets sur ces questions et très avare de confesser leurs choix politiques.

Comme vous avez pu le lire dans son 2<sup>ème</sup> carnet de campagne, le successeur désigné par la municipalité sortante, M. Fleuret, est porté aux nues par M. Blondeau.

Rien de bien original puisqu'en plus d'être maire adjoint de M. Averous à Châteauroux, M. Fleuret était aussi le directeur de cabinet du maire sortant à Déols. Un directeur de cabinet qui, pour pouvoir être candidat aux élections municipales Déoloises, a dû démissionner de ce poste. A défaut il y aurait eu conflit d'intérêt : un conflit d'intérêt qui n'est pas totalement levé puisque M. Fleuret a toujours une adresse mail de directeur de cabinet en mairie

M. Fleuret affirme qu'il compte bien mettre ses pas d'éventuel maire dans ceux de M. Blondeau. C'est vrai ! Car en matière de tromperie politique il en connaît déjà un rayon et pas le plus petit.

Ainsi M. Fleuret conduit- paraît-il- **une liste sans étiquette** comme le relève le site internet de France bleu dans son édition du 13 janvier 2020

Mais outre qu'il a été l'adjoint d'un maire « les Républicains », qu'il est membre de la majorité de droite du conseil départemental, il est aussi Président départemental du parti « les centristes ». Un peu lourd pour être « sans étiquette » !

Et figurez-vous que nous avons eu la curiosité d'aller consulter le site internet de son parti. Nous y avons d'abord trouvé que ce « sans étiquette » était officiellement investi comme tête de liste des « centristes » à Déols.

Et puis en allant voir un peu plus loin nous sommes tombés sur les propositions que « les centristes » ont fait dans le cadre du grand débat d'enfumage de M. Macron. Et on y découvre qu'ils sont favorables – entre autres mesures libérales - à la retraite par points.

On découvre aussi qu'ils sont favorables au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et que pour financer les budgets communaux ils veulent prendre une part de TVA. La TVA cet impôt injuste qui ne tient pas compte des revenus et qui pèse proportionnellement beaucoup plus sur le budget des familles modestes que sur les gros revenus. Si on suivait la proposition de M. Fleuret et de ses amis, on aurait évidemment droit à une augmentation de cette TVA. Et si on va encore plus au fond des choses cette mesure signifie que les communes n'auraient plus besoin de fiscalité propre et qu'elles seraient cette fois totalement dépendantes du bon vouloir de l'Etat. Je vous laisse imaginer le sort des communes...

Vous l'aurez donc compris, malgré nos interpellations pour faire la clarté à tout le moins sur le sujet retraite. M. Fleuret se cantonne dans le silence ! Un silence qui livre une vérité : M Fleuret est totalement Macron compatible et c'est bien sur la base d'une vision partagée d'un libéralisme qui maltraite le monde du travail et câline les plus aisés, que M. Fleuret entend gérer la commune.

La moindre des politesses serait qu'il en informe les électrices et les électeurs avant dimanche prochain. Mais soyons optimiste peut être qu'il livrera sa pensée profonde jeudi soir lors de sa réunion publique ici-même

Quant à nous, ce n'est rien de dire que nous entendons prendre le contrepied de toutes ces pratiques.

## 2) Relever le défi d'une vraie démocratie

Et nous entendons d'abord relever un premier défi. **C'est celui de faire revivre une vraie démocratie, une démocratie vivante.**

Si nous sommes élus, nous aurons comme principe de fonctionnement permanent de concrétiser les projets, de construire les décisions, de définir les priorités en associant nos concitoyens. C'est ce qu'on appelle communément la démocratie participative.

C'est une démarche exigeante pour tous les conseillers municipaux mais c'est une démarche légitime pour que le conseil municipal puisse prétendre répondre de bonne manière aux attentes et aux besoins de nos concitoyens.

C'est une démarche qui porte la conviction que les habitants peuvent être source de propositions et de critiques utiles

C'est une démarche qui vaut aussi pour le fonctionnement du conseil municipal puisque nous entendons considérer tous les conseillers municipaux de la majorité comme de l'opposition comme des élus à part entière de la population, devant disposer des mêmes informations et des mêmes droits.

Cela tranchera avec les pratiques actuelles !

C'est une démarche qui s'appuie sur des mesures concrètes : réunions régulières de quartiers entre élus et habitants, mise en place de conseils de quartiers, Information de toutes les réunions ouvertes au public à l'aide des panneaux électroniques, création d'un lieu « ressources » en mairie où les citoyens pourront trouver toutes les informations sur la vie municipale et communautaire, rRenforcement des échanges avec les habitants par

l'utilisation des moyens numériques, Mise en place des referendums d'initiative citoyenne sur les grands projets et les priorités...

Et c'est une démarche qui irrigue toutes nos propositions. Dans cet esprit, nous concevons d'ailleurs ces propositions non pas comme des projets ficelés ou des promesses gratuites, mais comme des axes de travail soumises au débat public.

Nous voulons être transparents sur les priorités que nous nous fixons au travers de ces propositions. Elles visent prioritairement à améliorer les conditions de vie des Déoloises et des Déolois et à participer à la défense de l'environnement. Il s'agit là de propositions à vocation clairement sociales et écologiques.

Nous savons qu'il y a une question sous-jacente à ces affirmations qui renvoie au credo de la municipalité sortante : quid de l'attractivité touristique de la ville autour de l'abbaye ? Hé bien nous allons y répondre tout aussi franchement :

si nous serons évidemment attentifs à la sauvegarde du patrimoine architecturale et historique de notre ville nous ne ferons pas du tourisme notre priorité d'investissement. Les attentes de nos concitoyens en matière d'équipements et de réponses à leurs besoins nous semblent être d'une tout autre nature.

### **3) Nous voulons apporter des réponses sociales**

Par exemple, nous souhaitons équiper **nos quartiers des salles communes** permettant aux habitants de se réunir dans un cadre familial, associatif, convivial etc..)

Dans ce domaine et au regard de la déshérence dans laquelle a été laissée le quartier de Grangeroux qui s'est étendu, la construction d'une maison de quartier à cet endroit nous semble prioritaire.

Et puis pour répondre à une objection de M. Fleuret sur cette construction dont il a indiqué qu'elle mettrait à plat le budget communal, nous pensons qu'il n'a jamais été dans l'esprit des habitants de Grangeroux de solliciter une salle des fêtes de grand luxe coutant 500 00€.

Toujours dans le domaine social, nous avons également un certain nombre de **propositions qui sont à mettre en relation avec les enjeux de santé publique**, formule à prendre au sens large :

- mutuelle communale,

- centre de santé intercommunal visant l'amélioration de l'offre de soins mais aussi des actions de dépistage et de prévention,
- initiatives et actions de luttres contre la perte d'autonomie et le vieillissement, campagnes de prévention,
- repas bio pour la restauration scolaire et les repas à domicile des personnes âgées,
- mise en place d'un service de portage de livres à domicile pour les personnes isolées, âgées ou handicapées, etc...

Nous pourrons revenir plus en détail sur ces propositions dans le débat

#### **4) Deuxième grand thème de notre projet municipal : l'environnement.**

Il n'échappe dorénavant à personne que les changements climatiques et les questions environnementales sont devenues des questions cruciales.

*Je reprends ce que nous écrivons dans notre projet : « notre système économique génère un productivisme effréné, une course au rendement maximum, motivé par la seule recherche du profit financier. Il s'accompagne d'un « pilonnage » médiatique et commercial qui pousse à la surconsommation et qui nourrit ses objectifs.*

*Il met aujourd'hui en danger la santé et la biodiversité. Le mépris des incidences écologiques est à l'origine des catastrophes naturelles (tempêtes, incendies, inondations...). Le devenir de la planète, du vivant et l'avenir de l'humanité sont hypothéqués. L'obsolescence programmé et organisé de nombre de produits est une illustration des gaspillages générés.*

*La situation d'urgence dans laquelle nous nous trouvons appelle des changements profonds des modes de production et l'avènement d'un nouveau système sociétal, qui ait une autre visée que la réalisation du profit financier. Si les questions des modes de production des richesses sont posées, celles de leur utilisation et de leur répartition ne le sont pas moins.*

*L'urgence climatique et environnementale sollicite des mesures à toutes les échelles : internationales, nationales et aussi locales. C'est donc de ce point de vue, celui du « que peut-on faire localement » qu'émanent nos idées qui ont vocation à ne pas impliquer uniquement les consommateurs, mais aussi les professionnels et les institutions. »*

En ce domaine, nos propositions se font en deux directions :

- au niveau communautaire nous voulons par exemple pousser au retour l'eau en régie publique comme cela s'est fait à argenton sur Creuse

Nous voulons aussi intervenir en direction des entreprises industrielles et commerciales pour qu'elles contribuent à la limitation de leur production de déchets (cartonnages, publicités dans les boites aux lettres, plastiques etc...). Et puis il y a aussi notre volonté que la communauté d'agglomération prenne en charge la réfection sous voirie du réseau d'eau de Brassioux, dans le cadre d'un plan pluri annuel...

- Au niveau de la commune nous voulons d'abord procéder à un audit écologique de la commune afin de hiérarchiser les actions à mener contre le réchauffement climatique.

Nous souhaitons également

-développer la production et l'utilisation d'énergies propres, non ou peu productrices de gaz à effet de serre

- Renforcer continuellement la sensibilisation de la population aux économies d'énergie

- Favoriser l'éducation à la préservation des ressources, de l'environnement et de la planète dès le plus jeune âge.

Ce ne sont là que quelques exemples. Je ne fais pas plus long sur cet enjeu majeur, mes colistiers y reviendront dans le débat.

## **5) L'urbanisation : un sujet à part entière**

En matière d'urbanisation c'est l'option rénovation que nous préconisons avec un parc de 396 logements vacants sur Déols qui montre le caractère malvenu de construction de nouveaux pavillons sur Brassioux.

Ce projet d'ores et déjà contesté par la population du quartier exposerait les habitants aux épandages de pesticides tout proches, complexifierait la circulation et le rejet des eaux pluviales. Nous pensons largement préférable d'installer à cet endroit une forêt urbaine destinée à faire écran à la dissémination des pesticides et à fournir un zone fraîche d'ombrage au quartier, ce qui fait partie de l'arsenal à mettre en œuvre face aux périodes croissantes de sécheresse. Plus généralement, la végétalisation des zones chaudes de la commune est un enjeu important pour le bien vivre de nos concitoyens au regard des changements climatiques

## **6) 3 sujets qui nous tiennent à cœur**

Je ne veux pas conclure mon propos sans évoquer 3 sujets particuliers qui nous tiennent à cœur

D'abord **L'action pour l'enfance** avec notre volonté de donner aux enfants de Déols les meilleurs outils d'apprentissage dans un cadre serein. Et selon nous cela passe par le maintien et la réhabilitation de l'école de l'abbaye sur son site ainsi que par le maintien des deux écoles élémentaires au lieu de les regrouper en y ajoutant le centre de loisirs. C'est pourtant cela que promet M. Fleuret veut faire et qu'il qualifie pompeusement de pôle jeunesse...

Cela passe aussi par le fait que tous les enfants de Déols quels que soient les moyens financiers de leur famille, puissent accéder à tous les sports ( je fais référence ici au coût des inscriptions et des licences), aux vacances et qu'ils puissent savoir nager avant d'entrer au collège en bénéficiant de cours gratuits dans le nouvel ensemble Balsanéol que les contribuables Déolois contribuent aussi à payer.

Ensuite il y a **la question du commerce de proximité avec l'annonce du départ du magasin lidl**. Ce magasin est situé quasi idéalement entre zones pavillonnaires, logements locatifs et à proximité des écoles. Cette situation fait que son accès est facile sans obligatoirement avoir recours à un véhicule.

Mais pour la municipalité sortante comme pour M. Fleuret l'affaire est classée puisqu'il emplacement du Lidl a d'ores et déjà été classée en zone future de logements. Nous considérons nous, qu'il y a une bataille à mener tout simplement parce que ce type de commerce correspond aux besoins de la population. Au surplus, l'agglomération, du nord au sud et de l'est à l'ouest, est suffisamment garnie en supermarchés.

Nous ne savons pas si cette bataille peut être gagnée mais nous considérons que tous les élus, ceux de la commune comme ceux de l'agglomération doivent se mobiliser pour le maintien de ce type de commerce à cet endroit avec cette enseigne ou avec une autre.

Enfin, dernier sujet, nous proposons de **créer au sein de notre municipalité un secteur de travail dédié au droit des femmes**. Il aura vocation à traiter du respect de leurs droits, de la lutte contre les violences qui leur sont faites, des aides à la monoparentalité. Il aura à agir contre le sexisme dans la vie publique. Il aura aussi comme objectif de rétablir un lieu d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences et d'impulser à l'échelle de l'agglomération



un lieu de soins pour les auteurs de violences faites aux femmes.

Je vous ai fait grâce de développer des questions toutes aussi importantes :

- les transports urbains qui appellent selon nous des révisions d'itinéraires et d'horaires de passages
- l'installation de la vidéo surveillance sur laquelle, nous ne sommes pas du tout convaincus.
- La politique culturelle qui appelle un grand débat avec tous les acteurs locaux,
- Le traitement du handicap pour lequel nous considérons devoir associer les associations et les intéressés à tous les projets d'aménagements...

Mais nous allons pouvoir en débattre...